Évaluation de la conformité

Projet SCS Magazine GED



Auteur(s) et contributeur(s)

Nom & Coordonnées	Qualité & Rôle	Société
Gérald ATTARD	Architecte logiciel	SuperTechSoft

Historique des modifications et des révisions

N° version	Date	Description et circonstance de la modification	Auteur
1.0	10/11/2022	Création du document	Gérald ATTARD

Validation

N° version	Nom & Qualité	Date & Signature	Commentaires & Réserves
1.0	NICOLAS Software Architect Team Leader		

Tableau des abréviations

Abr.	Sémantique
BLOB	Binary Large Object (trad. <i>gros objet de données binaire</i>)
COTS	Commercial Off The Shelf (trad. produit commercial sur étagère)
DDA	Document de Définition d'Architecture
ERP	Entreprise Resource Planning (trad. progiciels de gestion intégrés)
GED	Gestion Electronique de Documents
GOTS	Gouvernemental Off The Shelf (trad. produit gouvernemental sur étagère)
IaaS	Infrastructure As A Service (trad. infrastructure en tant que service)
ICR	Intelligent Character Recognition (trad. reconnaissance intelligente de caractères)
OCR	Optical Character Recognition (trad. reconnaissance optique de caractères)
RAD	Reconnaissance Automatique de Documents
SaaS	Software As A Service (trad. logiciel en tant que service)
SAE	Système d'Archivage Électronique
TBD	To Be Defined (trad. à définir)
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
WfMC	Workflow management coalition (trad. coalition de gestion des flux de travail)
XML	eXtensbile Markup Language (trad. langage de balisage extensible)
XPDL	XML Process Definition Language (trad. langage de définition de processus XML)

Table des matières

I. Avancement et état du projet	
I.A. Principes architecturaux	6
I.A.1. Principes de données	6
I.A.1.a. D1 : Les données en tant qu'actif	6
I.A.1.a.i. Déclaration	6
I.A.1.a.ii. Raisonnement	6
I.A.1.a.iii. Conséquences	6
I.A.1.b. D2 : Le partage des données	7
I.A.1.b.i. Déclaration	7
I.A.1.b.ii. Raisonnement	7
I.A.1.b.iii. Conséquences	8
I.A.1.c. D3 : L'accès aux données	9
I.A.1.c.i. Déclaration	9
I.A.1.c.ii. Raisonnement	9
I.A.1.c.iii. Conséquences	9
I.A.1.d. D4 : Le dépositaire des données	10
I.A.1.d.i. Déclaration	10
I.A.1.d.ii. Raisonnement	10
I.A.1.d.iii. Conséquences	10
I.A.1.e. D5 : le vocabulaire commun et les définitions des données	11
I.A.1.e.i. Déclaration	11
I.A.1.e.ii. Raisonnement	11
I.A.1.e.iii. Conséquences	11
I.A.1.f. D6 : la sécurité des données	12
I.A.1.f.i. Déclaration	12
I.A.1.f.ii. Raisonnement	12
I.A.1.f.iii. Conséquences	12
I.A.2. Principes d'application	13
I.A.2.a. A1 : l'indépendance technologique	13
I.A.2.a.i. Déclaration	
I.A.2.a.ii. Raisonnement	13
I.A.2.a.iii. Conséquences	14
I.A.2.b. A2 : le facilité d'utilisation	14
I.A.2.b.i. Déclaration	14
I.A.2.b.ii. Raisonnement	14
I.A.2.b.iii. Conséquences	15
I.B. le versionning de document	15
I.C. le suivi des modification	16
I.D. La gestion des commentaires	16
I.E. Acteurs et rôles	17
I.F. Les données	17
I.G. Les flux de travail	17
I.H. L'architecture cible	18
I.I. Ressources disponibles	19
II. Architecture du projet	
II.A. Ressources nécessaires	

II.B. Fonctionnement	21
II.C. Fonctionnalités et bénéfices	22
II.C.1. La GED en complément d'un SAE	23
II.D. Impact de la Gestion Electronique de Documents dans l'organistion	
II.E. Applications utilisatrices de la GED	
II.F. GED en mode SaaS	
II.G. Logiciel clé en main ou solution sur mesure	26
II.G.1. Le sur-mesure	26
II.G.2. La solution clé en main	26
III. Listes de contrôle	27
III.A. Matériel et système d'exploitation	27
III.B. Service logiciel et middleware	28
III.C. Candidature	
III.D. Gestion de l'information	30
III.E. Sécurité	30
III.F. Gestion du système	31
III.G. Ingénierie système	
III.H. Méthodes et outils.	



I. Avancement et état du projet

Tel qu'il est notifié au sein du DDA de ce projet, ce dernier répond à trois objectifs complémentaires :

- le *versionning* des ressources documentaires ;
- le suivi des modifications de ces ressources documentaires ;
- la gestion des commentaires réalisés à leur propos.

Ainsi, contribuant à ces objectifs, ce même DDA définit quatre éléments pour y répondre :

- des acteurs ;
- des données;
- des rôles ;
- des flux de travail.

En outre, ces objectifs et les éléments y répondant devront tous être structurés selon l'architecture cible présentée dans ce document.

I.A. Principes architecturaux

Les principes énoncés ci-dessous seront les foncdements sur lesquels va venir se baser l'architecture cible pour se construire progressivement et de façon robuste. Ils sont de deux types :

- les principes de données,
- les principes d'application.

I.A.1. Principes de données

I.A.1.a. D1 : Les données en tant qu'actif

I.A.1.a.i. Déclaration

Les données sont un actif propre à SCS Magazine et sont gérées en conséquence.

I.A.1.a.ii.Raisonnement

Les données sont une ressource d'entreprise précieuse qui ont une valeur réelle et mesurable.

La finalité des données est d'aider à la prise de décision.

Des données précises et opportunes sont essentielles pour prendre des décisions précises et opportunes.

Les données de *SCS Magazine* doivent être gérées avec soin, autant en terme de localisation qu'en terme d'intégrité.

I.A.1.a.iii. Conséquences

Il faudra dans un premier temps fournir des efforts internes relatifs à l'organisation des données.

Pour apprendre aux collaborateurs de *SCS Magazine* à bien gérer ses propres données, des actions de formations seront organisées dès l'embauche des collaborateurs, et des séances de sensibilisation de leurs utilisations seront organisées périodiquement pour l'ensemble des collaborateurs.

En outre, il sera nécessaire à *SCS Magazine* d'identifier pour chaque ressource documentaire un *Editor* qui sera garant de la gestion des données de la ressource.

I.A.1.b. D2 : Le partage des données

I.A.1.b.i. Déclaration

Les collaborateurs de *SCS Magazine* ont accès aux données nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Par conséquent, les données sont partagées à toutes les fonctions et les organisations de l'entreprise, en tenant compte du critère « *Besoin d'en connaître* ».

I.A.1.b.ii. Raisonnement

L'accès rapide à des données précises est essentiel pour améliorer la qualité et l'efficacité de la prise de décision de *SCS Magazine*.

Il est moins coûteux de conserver des données précises et actualisées, puis de les partager, que de conserver des données en double dans plusieurs emplacements.

Dans le contexte de *SCS Magazine*, tous les collaborateurs détiennent chacun une mine de données. Néanmoins, ces données sont stockées dans des différentes conteneur de données différents.

La vitesse de collecte, de création, de transfert et d'assimilation des données dépend de la capacité de *SCS Magazine* à partager efficacement ces îlots de données dans l'ensemble de son organisation.

Les données partagées se traduiront par de meilleures décisions en diminuant drastiquement le nombre de sources de données. Ces sources seront alors gérées de façon plus précise et opportune pour l'ensemble des parties prenantes de décision.

Les données partagées électroniquement se traduiront par une efficacité accrue lorsque les entités de données existantes pourront être utilisées, sans ressaisie, pour créer de nouvelles entités.

I.A.1.b.iii. Conséquences

Seul l'**Editor** sera à même de partager des données en tenant compte du critère « *Besoin d'en connaître* ».

Les collaborateurs exerçant des fonctions collaboratives pour la rédaction d'un même article devront recevoir une formation particulière relative au « *Besoin d'en connaître* ».

L'action de mise à disposition d'une information au profit d'un autre collaborateur de *SCS Magazine* sera tracé au sein d'un journal d'accès.

En outre, pour permettre le partage des données, *SCS Magazine* devra développer et respecter un ensemble commun de politiques, de procédures et de normes régissant la gestion et l'accès aux données à court et à long terme.

À court terme, pour préserver son investissement dans les systèmes hérités, *SCS Magazine* devra investir dans des logiciels capables de migrer les données du système hérité vers un environnement de données partagé. Pour le développement et l'utilisation de modèles de données standard, la création d'éléments de données, telles que des métadonnées, est fortement conseillée. Ainsi, il sera alors possible de définir un environnement partagé et de développer un système de référentiel pour stocker les données et les métadonnées associées, afin de les rendre accessibles.

À long terme, à mesure que les anciens systèmes seront remplacés, *SCS Magazine* devra adopter et appliquer des politiques et des directives communes d'accès aux données. Ainsi, les collaborateurs, en tant qu'utilisateur de nouvelles applications, devront garantir que les données de ces nouvelles applications demeurent disponibles pour l'environnement partagé et que les données de cet environnement partagé puissent continuer à être utilisées par les nouvelles applications.

À court et à long terme, *SCS Magazine* adoptera des méthodes et des outils **communs** pour créer, maintenir et accéder à ses données partagées.

Le partage de données nécessitera un changement culturel important.

Ce principe de partage de données « *se heurtera* » probablement au principe de sécurité des données. Il sera alors nécessaire et indispensable de considérer qu'en aucun cas le principe de partage de données ne devra entraîner la compromission de données confidentielles.

Les données mises à disposition pour le partage devront être utilisées par tous les collaborateurs, en fonction du « *besoin d'en connaître* », pour exécuter leurs tâches respectives.

Cela garantira que seules les données les plus précises et les plus récentes seront utilisées pour la prise de décision.

Les données partagées deviendront la « *source unique virtuelle* » de toutes les données à l'échelle de l'entreprise.

I.A.1.c. D3: L'accès aux données

I.A.1.c.i. Déclaration

Les données sont accessibles aux collaborateurs pour exercer leurs fonctions.

I.A.1.c.ii.Raisonnement

Un large accès aux données conduit à l'efficience et à l'efficacité de la prise de décision.

Cela permet également une réponse rapide aux demandes d'informations et à la prestation de services.

L'utilisation des informations doit être considérée du point de vue de *SCS Magazine* pour permettre l'accès à une grande variété de collaborateurs. Cet aspect sera à prendre en compte lors du processus de prospection des clients.

La recherche d'une données utilise du Temps et le Temps du personnel est économisé si la cohérence des données est améliorée.

I.A.1.c.iii. Conséquences

L'accessibilité implique la facilité avec laquelle les collaborateurs obtiennent des informations.

Les méthodes d'accès et la manière dont les informations sont accessibles et affichées doivent être suffisamment adaptables pour répondre à un large éventail de collaborateurs.

L'accès aux données ne constitue pas une compréhension propre des données — chaque collaborateur doit veiller à ne pas mal interpréter les informations.

L'accès aux données n'accorde pas au collaborateur des droits d'accès pour modifier ou divulguer les données — la modification d'une donnée sera une action réservée aux rôles d'*Editor* et de *Reviewer* de *SCS Magazine*.

Ce principe nécessitera un processus d'éducation et un changement dans la culture organisationnelle qui soutient actuellement une croyance en la « *propriété* » des données par les rôles actuels de *SCS Magazine*.

I.A.1.d. D4 : Le dépositaire des données

I.A.1.d.i. Déclaration

Chaque élément de données a un *Editor*, responsable de la Qualité des données.

I.A.1.d.ii. Raisonnement

Comme il est indiqué dans un autre principe architectural, l'un des avantages d'un environnement architecturé est la possibilité de partager des données (essentiellement du texte, mais il sera possible également de partager de la vidéo ou du son...) dans toute l'entreprise.

À mesure que le degré de partage des données augmente et que les différents rôles s'appuient sur des informations communes, il devient essentiel que seul l'*Editor* des données prenne des décisions sur le contenu des données.

En effet, les données peuvent perdre leur intégrité lorsqu'elles sont saisies plusieurs fois, le dépositaire des données devra donc être le seul responsable de la saisie des données, ce qui élimine les efforts humains et les ressources de stockage de données redondants. Seuls les collaborateurs exerçant un rôle d'*Editor* seront habilités à saisir ou modifier une donnée.

I.A.1.d.iii. Conséquences

La notion de *tutelle réelle* résout les problèmes de "*propriété*" des données et permet à celles-ci d'être disponibles pour répondre aux besoins des collaborateurs de *SCS Magazine*.

Cette notion implique un changement culturel de la notion de « *propriété* » des données à la notion de « *tutelle* » des données.

Le rôle d'*Editor* chez *SCS Magazine* sera responsable du respect des exigences de qualité imposées sur les données.

Il est essentiel que ce rôle ait la capacité de donner confiance aux collaborateurs dans les données sur la base critères concrets, tels que la source de données unique.

Cela ne signifie pas que les sources classifiées seront révélées ni que la source en sera le dépositaire. Les informations devront être saisies électroniquement une seule fois et immédiatement validées aussi près que possible de la source.

Des mesures de contrôle de la Qualité devront être mises en place pour assurer l'intégrité des données.

En raison du partage de données, le rôle d'*Editor* sera à la fois *comptable* et *responsable* de l'exactitude et de l'actualité de ses éléments de données désignés et, par la suite, devra alors reconnaître l'importance de cette <u>responsabilité de tutelle</u>.

I.A.1.e. D5 : le vocabulaire commun et les définitions des données

I.A.1.e.i. Déclaration

Les données sont définies de manière cohérente au sein de *SCS Magazine*, et les définitions sont compréhensibles et disponibles pour tous les collaborateurs.

I.A.1.e.ii.Raisonnement

Les données qui seront utilisées doivent avoir une définition commune à l'ensemble de l'entreprise pour permettre le partage des données.

Un vocabulaire commun facilitera également les communications et permettra un dialogue efficace.

De plus, il sera nécessaire d'interfacer les systèmes et d'échanger des données.

I.A.1.e.iii. Conséquences

La clé du succès des efforts visant à améliorer l'environnement de l'information sera d'attribuer des fonctions dont l'intitulé retranscrit fidèlement les fonctions du poste.

Ceci est distinct mais lié à la question de la définition des éléments de données – il faudra <u>définir à la fois un vocabulaire ET une définition</u>.

Ainsi, *SCS Magazine* établira le vocabulaire commun initial pour chacun de ses métiers et la définition associée sera utilisée uniformément dans toute l'entreprise.

Chaque fois qu'une nouvelle définition de données est requise, l'effort de définition sera coordonné et réconcilié avec le "*glossaire*" de *SCS Magazine* des descriptions de données.

Le rôle d'*Editor* assurera cette coordination. Les ambiguïtés résultant de multiples définitions paroissiales des données doivent céder la place à des définitions et à une compréhension acceptées à l'échelle de l'entreprise

Les initiatives de normalisation des données seront coordonnées par le rôle d'*Editor*, pour qui des responsabilités fonctionnelles en matière d'administration des données seront attribuées.

I.A.1.f. D6 : la sécurité des données

I.A.1.f.i. Déclaration

Les données sont protégées contre toute utilisation et divulgation non autorisées.

En plus des aspects traditionnels de la classification de sécurité nationale, cela inclut, mais sans s'y limiter, la protection des informations pré-décisionnelles et sensibles à la sélection de sources exclusives.

I.A.1.f.ii. Raisonnement

Le partage ouvert d'informations et la diffusion d'informations via la législation pertinente devront être mis en balance avec la nécessité de restreindre la disponibilité d'informations classifiées, exclusives et sensibles.

Les lois et réglementations existantes exigent la sauvegarde de la sécurité nationale et de la confidentialité des données.

Les informations pré-décisionnelles (travail en cours, dont la diffusion n'est pas encore autorisée) devront être protégées pour éviter les spéculations injustifiées, les interprétations erronées et les utilisations inappropriées.

I.A.1.f.iii. Conséquences

L'agrégation des données, classifiées ou non, créera une cible nécessitant des procédures d'examen et de déclassification pour maintenir un contrôle approprié.

En tant que propriétaire de données, *SCS Magazine* devra déterminer si leur agrégation entraînera une augmentation du niveau de classification.

Une politique et des procédures appropriées seront nécessaires pour gérer cet examen et cette déclassification.

L'accès à l'information fondé sur une politique du « *Besoin d'en connaître* » forcera des examens réguliers de l'ensemble de l'information par le rôle d'*Editor*.

La pratique actuelle consistant à avoir des systèmes séparés pour contenir différentes classifications doit être repensée. Ainsi, il sera approprié de choisir un moyen pour séparer les données classifiées au travers d'une solution logicielle éprouvée et reconnue.

En vue de son évolution vers la fluidité des flux de travail pour produire des articles de qualité, la solution matérielle actuelle pourraît être considérée comme lourde, inefficace et coûteuse ; de plus, il est très coûteux de gérer des données non classifiées sur un système classifié.

Actuellement, la seule façon de combiner les deux est de placer les données non classifiées sur le système classifié, où elles devront demeurer jusqu'à leur intégration dans le futur SI.

Afin de fournir un accès adéquat à des informations ouvertes tout en maintenant des informations sécurisées, les besoins de sécurité doivent être identifiés et développés au niveau des données, et non au niveau du SI.

Des mesures de sécurité des données devront être mises en place pour restreindre l'accès à « *afficher uniquement* » ou « *ne jamais voir* ». L'étiquetage de sensibilité pour l'accès aux informations pré-décisionnelles, décisionnelles, classifiées, sensibles ou exclusives doit être déterminé.

La Sécurité doit être intégrée aux éléments de données dès le départ.

Les systèmes, les données et les technologies devront être protégés contre l'accès et la manipulation non autorisés.

Les informations de *SCS Magazine* se doivent d'être protégées contre toute altération, sabotage, catastrophe ou divulgation accidentelle ou non autorisée.

I.A.2. Principes d'application

I.A.2.a. A1 : l'indépendance technologique

I.A.2.a.i. Déclaration

Les applications sont indépendantes des choix technologiques spécifiques et peuvent donc fonctionner sur une variété de plates-formes technologiques.

I.A.2.a.ii.Raisonnement

L'indépendance des applications par rapport à la technologie sous-jacente permet aux applications d'être développées, mises à niveau et exploitées de la manière la plus rentable et la plus opportune.

Afin de disposer d'un SI pérenne, *SCS Magazine* ne devra pas utiliser de vivier de technologies hétérogènes et disparates, pas toujours compatibles les unes avec les autres.

L'objectif sera donc de normaliser l'emploi de ces technologies sujettes à une obsolescence continue et à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, afin d'éviter que leur utilisation ne devienne le moteur en lieu et place des besoins des utilisateurs eux-mêmes.

Sachant que chaque décision prise en matière d'informatique rend dépendant de cette technologie, l'intention de ce principe est de garantir que le logiciel d'application ne dépend pas de matériel et de logiciels de systèmes d'exploitation spécifiques.

I.A.2.a.iii. Conséquences

Ce principe nécessitera des normes qui prennent en charge la portabilité. A cela, il faudra également tenir des comptes du fait que les informations détenues par *SCS Magazine* doivent rester accessibles et affichables sans considération de technologie spécifique.

Pour les COTS et les GOTS, les choix actuels peuvent être limités, car bon nombre de ces applications dépendent de la technologie et de la plate-forme.

Des interfaces de sous-système devront être accessibles pour permettre aux applications héritées d'interagir avec les applications et les environnements d'exploitation développés dans le cadre de l'architecture d'entreprise.

Le middleware doit être utilisé pour découpler les applications de solutions logicielles spécifiques.

I.A.2.b. A2 : le facilité d'utilisation

I.A.2.b.i. Déclaration

Les applications de *SCS Magazine* doivent être faciles d'utilisation.

La technologie sous-jacente doit être transparente pour les collaborateurs, afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs tâches à accomplir.

I.A.2.b.ii. Raisonnement

Plus un collaborateur doit comprendre la technologie sous-jacente, moins il est productif.

La facilité d'utilisation est une incitation positive à l'utilisation des applications qui encourage les collaborateurs à travailler dans l'environnement d'information intégré, au lieu de développer des systèmes isolés pour accomplir la tâche en dehors du SI de l'entreprise.

L'utilisation d'une application doit être intuitive.

I.A.2.b.iii. Conséquences

Les applications devront avoir <u>une apparence et une convivialité</u> communes et répondre à des <u>exigences ergonomiques</u> définies par *SCS Magazine*, au travers, par exemple, d'une charte graphique.

Par conséquent, la norme d'apparence commune doit être conçue et des critères de test d'utilisabilité doivent être écrits.

Les lignes directrices pour les interfaces utilisateur ne doivent pas être limitées par des hypothèses étroites sur l'emplacement de l'utilisateur, la langue, la formation aux systèmes ou la capacité physique.

Des facteurs tels que la linguistique, les infirmités physiques du collaborateur (acuité visuelle, capacité à utiliser le clavier/la souris) et la maîtrise de l'utilisation de la technologie ont de vastes ramifications pour déterminer la facilité d'utilisation d'une application.

I.B. le versionning de document

Le *versionning* de document fait référence à l'utilisation et à la gestion de plusieurs versions d'un même document. Cette fonctionnalité permet d'accéder notamment à différentes versions d'une ressource documentaire peu importe sa nature, document électronique, image, vidéo...même après que celle-ci ait été modifiée.

Cette notion de modification désigne l'ensemble des ajouts ou des suppressions effectués sur la ressource documentaire. Elles représentent alors l'évolution de cette ressource documentaire entre deux versions. Ainsi, après chaque modification, le système de *versionning* se charge de stocker la version v-1 (version précédente) et la nouvelle version v (version actuelle) de la ressource documentaire en question.

En effet, à chaque fois qu'une ressource au sein du système est modifiée, le mécanisme de *versionning* évite que la version précédente soit écrasée ; toutes les versions successives d'une ressource sont alors conservées. Cette fonctionnalité est très importante et essentielle, car elle permet de situer les responsabilités lors des travaux collaboratifs et bien plus encore ; elle est alors la charnière vers une autre fonctionnalité importante : la *traçabilité*.

En outre, le *versionning* permet optimiser grandement le travail collaboratif et donc d'améliorer la productivité.

De plus, une des possibilités offerte par le *versionning* est la capacité d'accéder en quelques clics à la *timeline* (historique) des versions d'une ressource documentaire. Chaque utilisateur ayant les droits d'accès requis peut avoir une vue d'ensemble sur les différentes modifications apportées au document. Tous les utilisateurs, ayant accès au fichier, peuvent donc consulter une version antérieure et précise selon leurs besoins et ils peuvent télécharger cette version du document pour une utilisation hors-ligne ; cette possibilité ouvre le champs des possibles pour l'optimisation et le gain de l'espace de stockage.

I.C. le suivi des modification

Le suivi des modifications est une fonctionnalité intimement liée au versionning définit précédemment.

Lors d'un travail à *plusieurs* sur un même ensemble de ressources documentaires, l'activation du suivi des modifications permet de repérer, conserver, modifier ou supprimer facilement les changements effectués par chaque participant. Ainsi, l'obtention d'une version finalisée sera optimisée car il ne sera pas nécessaire de procéder aux nombreux allers-retours que ce genre de travail collaboratif aurait nécessité dans un système exempt de cette fonctionnalité.

Grâce au suivi des modifications, l'utilisateur Paul saura que c'est Pierre qui a ajouté un "s" ici, et Pierre saura que c'est Paul qui a supprimé cette phrase-là. Il sera alors aussi évident pour ces deux utilisateurs que c'est Jacques qui a commenté tel ou tel paragraphe dans la marge.

L'exemple précédent peut paraître trivial, néanmoins il met en évidence deux notions principales :

- l'**exposition** des actions de modification réalisées au sein d'un document résultant d'un travail collaboratif ;
- la non-répudiation, nommée également imputation, des actions réalisées, c'est à dire que chaque action menée au sein du document sera accompagnée systématiquement de l'identification claire et univoque de son auteur.

I.D. La gestion des commentaires

La gestion des commentaires annotées à une ressource documentaire est intrinsèquement lié à la notion de traçabilité. En effet, en modifiant l'état de la révision d'un document, il sera également possible de d'indiquer aux autres collaborateurs, participant à cette révision, la façon dont l'auteur à traiter l'ensemble des commentaires précédents.

Ainsi, chaque commentaire fera partie d'une liste de commentaire horodatée et annoté d'un état :

- **brouillon** pour une phase de rédaction ;
- *en cours de revue* pour une phase de validation par les acteurs internes de validation
- clôturé pour indiquer que tous les commentaires ont été traités et que le document est prêt à être publié.

I.E. Acteurs et rôles

Tel qu'il est décrit dans le DDA afférent à ce projet, il est possible trois types de rôle d'utilisateur :

- *Editor* : acteur rédigeant des articles ;
- **Reviewer**: acteurs relisant et commentant des articles;
- *Administrator* : acteurs gérant les différents rôles d'utilisateurs.

I.F. Les données

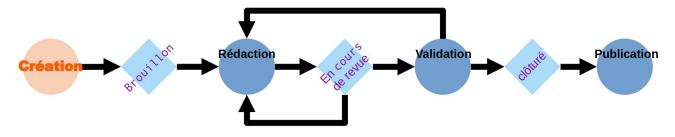
Les données, hébergées par SCS, sont stockées en tant que fichiers sur un serveur de fichier dédié. Les utilisateurs accèdent à ces données et les manipulent via une interface web les permettant d'accéder à un dépôt de fichiers partagé selon le principe ci-dessous :



I.G. Les flux de travail

Un workflow, ou flux de travail, est la représentation d'une suite de tâches ou d'opérations effectuées par une personne, un groupe de personnes ou un organisme. Le terme flow (« flux ») renvoie au passage de la ressource d'une étape à l'autre. Aussi, ces flux de travail représenteront les processus de circuit de validation permettant de réaliser l'ensemble des processus d'approbation d'un document numérique. Autrement dit, ils correspondront à la modélisation et la gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir, cela pourra comprendre des processus métiers mais aussi les différents acteurs impliqués dans la réalisation d'un processus métier (c'est-à-dire processus opérationnel ou procédure entreprise). De façon plus pratique, le workflow décrit le circuit de validation, c'est-à-dire un cahier des charges procéduré exprimant le rôle des différents acteurs du processus, les délais, les modes de validation...

Dans le contexte de SCS, les flux de travail impliqueront les différents acteurs ainsi que les ressources documentaires à disposition. Chacune de ces ressources documentaires sera sous la responsabilité d'un et un seul acteur *Editor* et ne sera représentée que par un et un seul état à un instant donnée, selon la chaîne de transmission ci-dessous :

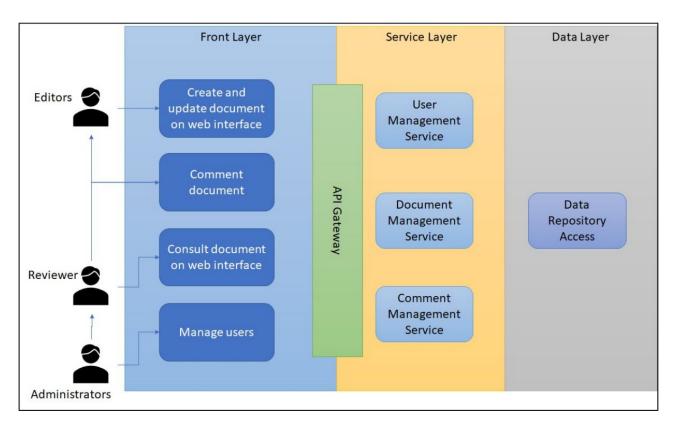


A chaque étape de la chaîne de transmission, l'état de la ressource en question sera définie par :

- **un processus** : tâche ou un ensemble de tâches définissant toutes les opérations à effectuer dans un contexte précis.
- **une planification** ou **un ordonnancement** : ensemble d'activités, logiquement nécessaires et partiellement ordonnées, qui sont requises pour atteindre un objectif spécifique dans certaines conditions de départ.
- **un contrôle de flux** : concept de contrôle appliqué aux flux de travail, pour signifier une mesure dynamique de la vitesse du flux et des volumes de flux en mouvement et en cours.
- **une visibilité en transit** : concept de contrôle appliqué aux flux de travail pour exposer de manière transparente, pour les utilisateurs licites, les éléments qu'ils transportent.

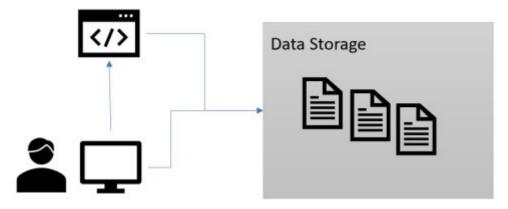
I.H. L'architecture cible

Tous les acteurs, les données et les flux de travail décrits précédemment seront à mettre en œuvre au sein de l'architecture cide-ssus définie dans le DDA :



I.I. Ressources disponibles

Tel qu'il est décrit dans le paragraphe *§Les données*, celles-ci sont disponibles sur un serveur de fichiers via un interface web ou directement de la part d'un collaborateur, si ce dernier possède les autorisations adéquates, tel que schématisé ci-dessous :



En décrivant la structure ci-dessous, bien que cela ne soit pas stipulé explicitement dans le DDA, cette étude met en évidence la présence d'un **serveur de fichier** et d'un **serveur web**.

II. Architecture du projet

La GED désigne le processus de gestion des documents dans une organisation. Ce procédé comprend l'acquisition des documents, l'indexation et le classement, le stockage d'informations, l'accès et la diffusion des documents.

Avec la dématérialisation croissante des documents et la démocratisation des outils de communication, les organisations produisent et gèrent de plus en plus de documents électroniques.

La GED permet alors d'exploiter l'ensemble de ces documents au format numérique et simplifie donc le travail au quotidien des collaborateurs. Le contrôle des procédures se retrouve renforcé par la mise en œuvre de « *workflows* », circuits de validation des documents décrits précédemment.

Cette solution permet :

- l'harmonisation des processus dans l'entreprise,
- la centralisation des informations,
- l'amélioration de la collaboration entre les services,
- l'accès facilité à l'information pour les collaborateurs.

L'utilisation d'un tel outil concerne surtout les archives courantes, c'est-à-dire les documents d'utilisation quotidienne ou régulière, qui doivent pouvoir circuler, être modifiés ou même supprimés si besoin.

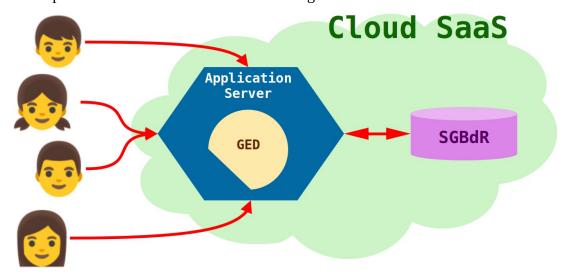
II.A. Ressources nécessaires

Le paragraphe *§Ressources disponibles* mettait en évidence les éléments d'infrastructure présents au sein de l'architecture de base décrite dans le DDA. Néanmoins, ces ressources ne sont pas suffisantes pour mettre en oeuvrecr l'architure cible préconisée.

En effet, les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'architecture cible nécessiteront :

- un hébergement cloud type **IaaS ou PaaS ou SaaS** (TBD par décisionnaire);
- un serveur d'application;
- une **GED**;
- une **base de données autorisant l'utilisation de BLOB**, dans l'idéal ce composant sera inclus nativement au sein de la GED mentionnée ci-avant.

Les éléments précédents seront structurés selon le diagramme ci-dessous :



II.B. Fonctionnement

Le processus d'utilisation d'une GED comprend plusieurs étapes :

- la **numérisation des documents** : quand ceux-ci ne sont pas natifs numériquement, cette opération consiste à scanner un document papier puis à appliquer un traitement de reconnaissance de texte pour le transformer en document numérique, via un logiciel OCR.
- le **traitement** : cette étape est consacrée à la classification, au référencement et à l'indexation. Il s'agit de décrire le document (type de fichier, date de création, responsable de la création) et son contenu (recherche en texte intégral) afin de faciliter son exploitation.
- le **stockage des données** : cette étape doit être adaptée au volume des documents et doit permettre un temps d'accès rapide. Des copies de sauvegarde sont nécessaires car il existe toujours des risques d'accidents, comme les incendies ou les pannes de matériel.
- les **fonctionnalités de diffusion** : cette étape garantit une bonne valorisation des données et s'assurent de leur utilité. En effet, il est nécessaire de garder à l'esprit que la finalité de la GED est d'apporter une réelle ergonomie en termes de rapidité et de facilité d'accès à une information fiable. Certains documents peuvent être désignés comme modifiables, d'autres doivent impérativement ne pas l'être. Il est donc nécessaire de bien définir en amont la structure documentaire, l'accès en lecture ou en écriture des informations, les critères associés aux documents pour leur classification ou encore les droits d'accès aux informations pour se doter d'un outil de GED sur-mesure et vraiment efficace au quotidien. Les spécificités de chaque métier doivent être prises en compte pour qu'un cadre adapté puisse être mis en oeuvre.
- l'**archivage** : cette étape concerne particulièrement les documents qui doivent être légalement conservés, mais qui ne servent pas dans les opérations quotidiennes.

II.C. Fonctionnalités et bénéfices

L'indexation des données est de plus en plus complexe à cause du développement des contenus multimédias (vidéos, sons) et de la diversité des sources. SCS devra prendre en compte l'augmentation des données issues d'applications web tierces, des nouvelles formes d'applications collaboratives (wikis, blogs), des systèmes de messagerie électronique, des catalogues électroniques...Aussi, la future GED devra pouvoir interagir avec ces nouveaux médias.

En outre, les objectifs globaux de l'utilisation d'une GED seront principalement de :

- modifier un document ;
- faire coexister plusieurs versions ;
- détruire un document ;
- gérer des règles de conservation ;
- définir une structure organisée de classement, sous le contrôle des utilisateurs.

Ces objectifs pourront être atteints à l'aide de plusieurs fonctionnalités présentes au sein de la GED, telles que :

- un moteur de recherche,
- une indexation full texte,
- une génération de PDF,
- une gestion automatique de documents,
- un mode brouillon,
- des alertes,
- une gestion des droits par utilisateur et par document,
- une importation massive de documents,
- des circuits de validation.
- du partage,
- de la gestion des métadonnées,
- une sauvegarde des modifications de métadonnées.

Ainsi, l'association de toutes les fonctionnalités ci-dessus permettront de :

- trouver facilement et rapidement la bonne version d'un document ;
- partager des données avec un certain nombre de personnes autorisées ;
- donner la possibilité à plusieurs collaborateurs de mettre à jour un document ;
- uniformiser les pratiques documentaires ;
- gérer les documents de leur création à leur archivage ;
- gérer plus efficacement des documents au quotidien ;
- réduire les coûts de traitement ;
- gérer plus facilement des documents partagés entre collaborateurs ;
- avoir une meilleure gouvernance documentaire au sein de l'entreprise.

II.C.1. La GED en complément d'un SAE

Une GED et un SAE sont deux outils bien distincts aux objectifs différents, voire complémentaires.

Comme il a été décrit précédemment, une GED est un outil qui facilite l'activité de l'entreprise. Alors qu'un SAE permet de « simplement » sécuriser les documents détenus. Après avoir produit, décrit et classé les documents au sein d'une GED, il est fortement conseillé de les conserver dans un SAE qui va garantir leur disponibilité, leur confidentialité et leur pérennité.

Associer GED et SAE apporte une efficacité maximale.

L'objectif de la GED est de parvenir à constituer un référentiel de l'ensemble des documents de l'entreprise, qu'ils soient structurés ou non afin d'être en mesure de gérer leur cycle de vie, depuis leur création jusqu'à l'archivage numérique.

II.D. Impact de la Gestion Electronique de Documents dans l'organistion

L'utilisation d'une GED n'est pas exempt de contrainte, ne serait-ce qu'en tenant compte de la prise en main de l'outil qui peut s'avérer complexe au premier abord. Néanmoins, cet inconvénient est très rapidement compenser par les impacts bénéfiques de l'utilisation d'un tel outil, tels que :

- **la rapidité d'accès et de traitement des documents** : l'information est stockée et classée instantanément, tous les dossiers et documents sont consultables d'un simple clic ;
- **la réduction des coûts** : la GED permet de réaliser des gains de productivité (réactivité, rapidité d'accès à l'information, gain de place) et des économies substantielles (impressions et coûts associés, 80% de gain de temps.);
- une démarche structurante pour les dossiers et les processus : l'information contenue dans la GED constitue une base de classement commune, elle facilite la circulation des flux d'information dans l'entreprise et avec l'extérieur ;
- une réponse aux règles et aux normes de classement : la GED apporte une solution personnalisée et adaptée à chaque type de métier et d'organisation (ISO de classement) ;
- **le respect de la politique de sécurité** : l'accès aux données étant sécurisé, la solution s'adapte et s'intègre parfaitement aux différents profils utilisateurs définis par la politique de sécurité de l'entreprise.

II.E. Applications utilisatrices de la GED

Bien qu'une GED puisse suffire à une entreprise en fonction de ses besoins, l'outil permet également d'interagir avec d'autres domaines et systèmes tiers, tels que :

- Le **workflow** : cette notion a déjà été abordée précédemment, cependant des processus inclus dans un *workflow* de GED peuvent être dépendant d'autres *workflows* gérés par des outils tiers. Cette application intervient en aval de l'acquisition de documents.
- La Gestion de Contenu d'Entreprise: ce domaine vise à couvrir l'ensemble du cycle de vie de l'information non structurée, comme les documents électroniques, mails, flux vidéo et audio. Pour répondre à cette problématique de gestion des contenus multimédias, des méthodes de recherches via des méta-données, des plans de classement hiérarchiques ou non sont mises en oeuvre. Des fonctions de collaborations sont souvent intégrées à ces solutions de gestion de l'information.
- La **Gestion de la Connaissance** : ce domaine est l'ensemble des initiatives, des méthodes et des techniques permettant de percevoir, d'identifier, d'analyser, d'organiser, de mémoriser et de partager des connaissances entre les membres des organisations, en particulier les savoirs crées par l'entreprise elle-même (exemple: Marketing, Recherche & Développement) ou acquis de l'extérieur (exemple: Intelligence Économique) en vue d'atteindre l'objectif fixé.
- L'indexation automatique : la Lecture Automatique de Documents, ou LAD, est un ensemble de technologies ayant pour but d'extraire de manière automatisée différentes informations contenues dans un document numérisé, structuré ou non. La LAD regroupe trois technologies indispensables à son fonctionnement de lecture automatique de documents:
 - La RAD : Reconnaissance Automatique de Documents, cette technologie consiste à reconnaître le type de document à traiter. Ainsi après avoir analysé la mise en page du document comme l'emplacement d'images, d'encadrés... le module RAD la compare à des modèles issus de la base de données afin de déterminer s'il s'agit d'un devis, d'une facture, d'une commande ou de tout autre document.
 - L'OCR : Reconnaissance Optique des Caractères, logiciel qui repère les formes des caractères qu'il interprète en le comparant à sa base de données (bibliothèque de forme).
 Les mots son ensuite scannés pour repérer les éventuelles erreurs résiduelles, à l'aide d'un dictionnaire intégré.
 - L'IRC: Reconnaissance intelligente de caractères, logiciel disposant d'un système d'auto-apprentissage appelé réseau neuronal, qui met automatiquement à jour la base de données de reconnaissance pour les nouveaux modèles d'écriture manuscrite.
- La **facturation électronique** : domaine prenant de plus en plus d'importance pour les entreprises. Aussi, une GED est très utile dans le processus de dématérialisation des factures clients et fournisseurs car elle est compatible avec les ERP sur le Cloud ou en local. Des *workflows* spécifiques à la comptabilité pourront être paramétrés pour gérer ce nouveau flux documentaire (acquisition, validation, contrôle, traitements spécifiques des factures...)

II.F.GED en mode SaaS

La GED en mode SaaS est une architecture logicielle proposée sous la forme d'abonnement et non sous la forme d'achat de licence classique. L'infrastructure informatique serveur est mutualisée pour plusieurs clients, en s'appuyant sur un code source unique. Les informations sont très sécurisées et compartimentées : chaque client possède sa propre base de données et son paramétrage.

Plusieurs avantages de l'architecture GED en mode SaaS sont à prendre en considération, tels que:

- cette architecture permet une progression illimitée en volume de données et en nombre d'utilisateurs;
- l'absence de gestion de version permet de réduire significativement le coût total d'utilisation ;
- la rapidité de mise en œuvre car standardisation du logiciel et non développements spécifiques ;
- l'allégement considérable de l'architecture informatique chez les clients ;
- l'extensibilité immédiate et illimitée ;
- la fiabilité éprouvée avec une disponibilité proche des 100%;
- l'ouverture éclair des modules logiciels par optimisation des requêtes en temps réel ;
- les mises à jour en temps réel ;
- les environnements de test en miroir ;
- la présence de plusieurs *datacenters* de grands noms de l'informatique redondés et géographiquement distincts ;
- l'accès et débit Internet garantis.

De plus, il faut prendre en considération l'enjeu de la sécurité, dont la confidentialité, à utiliser la GED en mode SaaS, à savoir :

- le client SaaS est et reste propriétaire de ses données ;
- la liberté et la transparence du contrat d'engagement ;
- la réversibilité totale avec restitution de 100% des données ;
- la protection du code source ;
- le plan de continuation de l'hébergement ;
- la copie de sauvegarde en cas de défaillance ;
- les informations clientes sont et demeurent confidentielles ;
- les salariés des éditeurs SaaS n'accèdent pas aux données clients ;
- la sécurité physique 24h/24 des *datacenters* d'exploitation et de réplication ;
- les droits d'accès contrôlés à de tels sites ;
- l'architecture compartimentée des données ;
- les clients ont accès à leurs données peu importe leur localisation ;
- la tarification est publique, transparente et lisible.

II.G. Logiciel clé en main ou solution sur mesure

Un tel choix reviendra nécessairement aux parties prenantes de SCS, néanmoins cette étude abordera les deux propositions.

II.G.1. Le sur-mesure

L'avantage du sur-mesure réside dans une configuration plus pointue et une intégration sur place, par exemple, avec un support qui prendront en compte les caractéristiques et particularismes de meur client. Les professionnels de la GED ont l'expertise de l'adaptation aux différents métiers et il est très probable qu'ils aient rencontré un cas de figure similaire de SCS.

En outre, SCS profitera également des services associés à cette prestation pour un confort d'utilisation accru et optimal :

- les conseils et l'assistance durant la création de l'outil sur mesure ;
- l'intégration douce de la solution dans l'organisation ;
- l'assistance au paramétrage, une fois le nouvel outil en place ;
- la formation des collaborateurs et/ou des utilisateurs :
- la maintenance de l'outil, comprenant les mises à jour du logiciel ;
- l'assistance téléphonique de prise en main et d'utilisation.

II.G.2. La solution clé en main

Les nombreux logiciels GED clé en main proposés sur le marché permettent de gérer de A à Z le flux important de documents dans l'entreprise : la numérisation, l'indexation, la gestion, le stockage, l'archivage, la consultation...

De ce fait, ils offrent à minima ces fonctionnalités principales de base :

- l'acquisition des documents numérisés et récupération des acquis ;
- l'indexation automatique : sur le contenu de vos documents (*full text*), les dates, les noms de fichiers ;
- la recherche simple et rapide en texte intégral ;
- une consultation facile : après avoir saisi un mot clé, la fiche descriptive du document apparaît ;
- l'interface WEB est intégrée pour les consultations à distance et/ou nomade.

Au vue du contexte de ce projet et des contraintes associées, cette étude préconise l'obtention et l'utilisation d'une solution clé en main, type COTS, pour la future GED utilisée.

De plus, cette étude préconise d'héberger cette GED sur un cloud de type SaaS.



III.A. Matériel et système d'exploitation

MATÉRIEL	√
Des maintenance matérielles préventives sont-elles prévues pour détecter l'obsolescence programmée des pièces du parc informatique ?	
Le nettoyage des périphériques, tels que le clavier, la souris, l'écran, etc., est-il réalisé pour enlever l'accumulation de particules de poussières pouvant entraîner une surchauffe physiques et d'autres problèmes d'ordre mécanique ?	
Les câbles reliant les différents périphériques physiques sont-ils organisés de manière à ce qu'ils ne soient vecteur d'incident ?	
Les câbles reliant les différents périphériques physiques sont-ils inspectés régulièrement pour rechercher des signes d'usure prématurée ?	
Les racks serveur sont-ils correctement installés ?	
L'air conditionné de la salle serveur est-il présent ?	
La température et les systèmes d'alarmer en place sont-ils surveillés ?	
La détection automatique de fumée et d'incendie est-elle disponible et fonctionnelle ?	
Le détecteur de prévention d'entrée d'eau est-il disponible et fonctionnel ?	
L'extincteur est-il en place ?	
La câblage LAN local est-il correctement effectué ?	

SYSTÈME D'EXPLOITATION	√
Les Daemons et Services de démarrage dont-ils configurés ?	
Les différents cookies et autres fichiers de contexte de travail du navigateur sont-ils effacés périodiquement ?	
Le système d'exploitation est-il à jour ?	
Un anti-malware est-il utilisé ?	
Un anti-virus est-il utilisé ?	

SYSTÈME D'EXPLOITATION	√
Dans le cas de l'utilisation d'un anti-virus, celui-ci est-il mis à jour périodiquement ?	
Dans le cas de l'utilisation d'un anti-virus, celui-ci réalise-t-il des analyses complètes périodiquement ?	
La mémoire de masse utilisée nécessite-elle une défragmentation. Dans l'affirmative, la mémoire de masse est-elle défragmentée périodiquement ?	
Les programmes inutilisés sont-ils correctement désinstallés ?	
La mémoire de masse est-elle périodiquement nettoyée ?	
Le systtème informatique est-il périodiquement redémarré ?	
La poubelle de recyclage est-elle régulièrement vidée ?	

III.B. Service logiciel et middleware

DEFAUTS DE DONNÉES	√
Les variables du programme sont-elles initialisées avant que leurs valeurs ne soient utilisées ?	
Les constantes ont-elles reçu un nom ?	
Y a-t-il un risque de débordement de tampon ?	

DEFAUTS DE CONTRÔLE	√
La condition est-elle correcte pour chaque instruction ?	
Chaque boucle utilisée est-elle certaine de se terminer ?	
Les déclarations composées sont-elles correctement mises entre parenthèses ?	

DEFAUTS D'ENTRÉE/SORTIE	√
Toutes les variables d'entrée sont-elles utilisées ?	
Toutes les variables de sortie sont-elles affectées à une valeur à leur sortie ?	
Les déclarations composées sont-elles correctement mises entre parenthèses ?	

DEFAUTS D'INTERFACE	\checkmark
Toutes les méthodes et fonctions utilisées ont-elles le bon nombre de paramètres d'entrée ?	
Le type de paramètre fourni à chaque fonction est-il en adéquation avec les attendus de la fonction en question ? Autrement dit, les paramètres fournis en entrée de chaque fonction présentent-ils les bonnes correspondances réelles et formelles attendues ?	
Les paramètres d'entrée de chaque fonction sont-ils dans le bon ordre ?	
Les paramètres utilisés ont-ils le même modèle de structure de mémoire partagée dans le cas où tous les composants accèdent au même registre de mémoire partagée ?	
Les protocoles d'interfaces sont-ils définis de façon cohérente ?	

DEFAUTS DE GESION DE STOCKAGE	√
Tous les liens sont-ils bien réaffectés correctement dans le cas où une structure liée est modifiée ?	
L'espace de stockage a-t-il correctement était alloué dans le cas de l'utilisation d'une allocation dynamique ?	
L'espace de stockage est-il correctement désalloué une fois qu'il n'est plus nécessaire ? Exemple, intervention automatique du <i>garbage collector</i> en JAVA.	

DEFAUTS DE GESION DES EXCEPTIONS



Toutes les conditions d'erreur possibles ont-elles été prises en compte ou prises en considération ?

III.C. Candidature

FACTEUR HUMAIN	√
Le système TIC et la politique d'utilisation du courrier électronique sont-ils déployés conformément aux garanties disciplinaires ?	
Existe-il une formation de sensibilisation des conditions d'utilisation du système pour l'ensemble des collaborateurs? Si oui, cette formation est-elle dispensée régulièrement?	
Les responsabilités afférentes aux conditions d'utilisation du système sont-elles documentées et publiées ?	

III.D. Gestion de l'information

DONNÉES	√
La qualité des indicateurs utilisés permet-elle de définir pertinemment les données utiles ?	
L'intégrité des données sont-elles garanties par le système de gestion de l'information ?	
Les données sont-elles définies au sein d'un référentiel commun permettant de faciliter leur compréhension ?	
Un dictionnaire des données existe-il ?	
Existe-il des redondance de données ?	
Existe-il des ruptures dans la chaîne de l'information ?	
Chaque indicateur utilisé pour mesurer la Qualité des données détenues, fait-il l'objet d'un audit régulier ?	
Les règles d'élaboration et de gestion de données sont-elles explicites et connues ?	
Le contrôle de gestion fournit-il des indicateurs à différents niveaux de décision ?	
Existe-il des passerelles entre les différents systèmes d'information en relation ?	
Les données présentent-elles une cohérence dans le temps : dates d'acquisition, périodes concernées, etc. ?	

III.E. Sécurité

SERVICES CRITIQUES MÉTIERS	✓
Des alimentations redondantes sont-elles disponibles et fonctionnelles ?	
Les systèmes RAID sont-ils disponibles et fonctionnels ?	
Les systèmes d'alimentation sans interruption sont-ils disponibles et fonctionnels ?	
Les systèmes d'urgence son-ils en place ?	
La documentation est-elle à jour ?	
Un soutien professionnel est-il fourni pour chaque système en présence ?	
Les SLA sont-ils signés ?	
Le plan d'urgence est-il préparé ?	
Les différentes lignes de communication sont-elles redondates ?	

SERVICES CRITIQUES MÉTIERS	✓
Existe-il une assurance pour l'équipement TIC disponible ?	
Les mises à jour de sécurité sont-elles installées sur tous les ordinateurs ?	
Le système d'alerte et de notification interne ICT est-il configuré conformément aux préconisations d'utilisation ?	
Le plan d'actions de mise à jour de sécurité est-il terminé et appliqué ?	
Le plan de déploiement des mises à jour de sécurité est-il rédigé et appliqué ?	

III.F. Gestion du système

SYSTÈME D'INFORMATION	√
Le serveur est-il installé conformément aux manuels des politique d'utilisation ?	
Les objets de stratégie de groupe standard sont-ils configurés sur le serveur ?	
La sécurité du système est-elle déterminée exhaustivement ?	
La documentation du système est-elle à jour ?	
La sauvegarde des données est-elle correctement effectuée et configurée régulièrement selon les politiques de sauvegarde ?	
Le nommage des périphériques réseau sont-ils conforme à la politique informatique ?	
La vérification de nommage correct de tous les ordinateurs est-elle réalisée ?	
Existe-il un logiciel standard de liste blanche alignée sur tous les ordinateurs ?	
Tous les ordinateurs sont-ils intégrés dans le domaine de SCS ?	
Les privilèges d'administrateur permettent-ils d'accéder aux ordinateurs de SCS ?	
Les privilèges de programme de chaque application installée sont-ils au niveau requis pour permettre leur exécution nominale ?	

III.G. Ingénierie système

VÉRIFICATION DES EXIGENCES Les exigences présentent-elles une distinction claire et précise entre les fonctions et les données ? Les exigences définissent-elles exactement toutes les informations qui doivent être affichées aux utilisateurs ? Les exigences concernent-elles la réponse du système et de l'utilisateur à toutes les conditions d'erreur ? Chacune des exigence est-elle énoncée de manière claire, concise et sans ambiguîté ? Chacune des exigences est-elle testable ? Existe-il des exigences ambiguës ou implicites ? Existe-il des exigences contradictoires ? Y a-t-il des domaines qui ne soient pas abordés par la spécification des exigences logicielles ? Dans l'affirmative, quels sont ces domaines ? Les exigences de performance telles que le temps de réponse, les exigences de stockage de données, etc., sont-elles indiquées ?

VÉRIFICATION DE LA GESTION DES ERREURS ET DE LA RÉCUPÉRATION	√
Existe-il des tests de condition d'erreur adéquats ?	
Les conditions d'erreur sont-elles testées lorsque la probabilité qu'une erreur existe est élevée ou que les résultats d'une erreur est fatale au système ?	
Tous les codes de retour sont-ils documentés ?	
Tous les messages de retour sont-ils compréhensibles ?	
Le programme permet-il une récupération d'erreur à travers les échecs de modules ou de processus ?	
Le programme permet-il une récupération d'erreur à travers à travers l'échec du système d'exploitation ?	
Le programme permet-il une récupération d'erreur à travers les interruptions remontées ?	
Le programme permet-il une récupération d'erreur à travers les pannes matérielles ?	

III.H. Méthodes et outils

RÉSEAU	√
Le schéma d'adresse IP du réseau est-il en ligne ? Si oui, dispose-t-il des droits nécessaires pour en contraindre les accès au besoin d'en connaître ?	
Les règles d'accès au pare-feu et les ports ouverts sont-ils conformes à la politique de pare-feu ?	
La restriction des services de communication est-elle activée et adaptée au juste besoin ?	
Le VPN est-il correctement configuré pour les accès partenaire ?	
La sécurité WLAN est-elle activée sur tous les appareils WIFI ?	
L'accès Internet est-il correctement configuré pour limiter les accès au juste besoin ?	
Les système de gestion de la bande passante est-elle configurée ?	
Le système de surveillance du réseau est-il disponible et fonctionnel ?	
Les fichiers DRP sont-ils à jour ?	

XPDL	√
La mise en œuvre des différents <i>workflows</i> définis au sein de la GED est-elle compatible avec le langage de définition de processus en XML (XPDL) défini par le WfMC ?	
La mise en œuvre des différents <i>workflows</i> définis au sein de la GED est-elle compatible avec la norme BPMN qui permet de représenter graphiquement les <i>workflows</i> en vigueur ?	
Est-il possible de définir pour chaque composant XPDL la notion d'attributs étendus pour émuler des attributs de positionnement ?	

MOTEUR DE WORKFLOWS	√
Le moteur de <i>workflows</i> utilisés au sein de la GED est-il capable de gérer et charger en mémoire une ou plusieurs définitions de processus de <i>workflows</i> ?	
Le moteur de <i>workflows</i> utilisés au sein de la GED peut-il suivre le cheminement de chaque processus de <i>workflows</i> ?	
Le moteur de <i>workflows</i> utilisés au sein de la GED peut-il présenter tous les processus à réaliser aux différents acteurs du <i>workflows</i> ?	

MOTEUR DE WORKFLOWS



Le moteur de *workflows* utilisés au sein de la GED comporte-il les marques (balises) de début et de fin de l'ensemble de processus de *workflows* en présence ?

Le moteur de *workflows* utilisés au sein de la GED recense-il l'ensemble des activités opérés réalisés par les différents acteurs de *workflows* ?

Le moteur de *workflows* utilisés au sein de la GED recense-il l'ensemble des relations (transitions) mises en œuvre lors des différentes activités des *workflows* ?

Le moteur de *workflows* utilisés au sein de la GED qualifie-t-il l'ensemble des attributs qualifiant les comportements des différentes activités des *workflows* ?

Le moteur de *workflows* utilisés au sein de la GED régit-il les participants, ainsi que leurs rôles, groupes, interactions et relations entre acteurs et activités ?

GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS



La GED permet-elle d'automatiser la gestion de document ?

La GED permet-elle la reconnaissance optique de caractères ?

La GED permet-elle la reconnaissance intelligente de documents ?

La GED permet-elle l'extraction automatisée d'informations contenues au sein de document électronique ?

La GED comporte-elle des circuits de validation numérique ?

La GED comporte-elle des processus d'approbation de document numérique ?

La GED intègre-t-elle des solutions de travail collaboratif ? Par exemple, des tchats documentaires, des outils d'annotation...

La GED permet-elle la modification de document PDF?

La GED permet-elle de fusionner des documents PDF?

La GED permet-elle de créer ou d'éditer des documents numériques nativement selon plusieurs formats libres et/ou propriétaires ?

La GED permet de stocker des documents électroniques ?

La GED permet-elle de visualiser des documents électroniques ?

La GED est-elle basée sur un système d'arborescence classique ?

La GED est-elle basée sur un système d'index (mot clé qui définit les caractéristiques d'un document) ?

La GED fournit-elle un outil de recherche documentaire?

La GED participe-t-elle aux processus de collaboration, de capitalisation et d'échange d'informations de l'entreprise ?

GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS La GED prend-elle en compte le cycle de vie des documents électroniques? La GED dispose-t-elle de fonction de navigation? La GED dispose-t-elle de fonction de recherche structurée? La GED suit-elle les différentes étapes d'acquisition, de traitement, de stockage et de diffusion des informations? La GED comporte-elle une Intelligence Artificielle lui permettant de valoriser les différents documents électroniques? La GED améliore-t-elle l'accès aux documents électroniques? La GED est-elle extensible? La GED permet-elle le suivi des modifications des documents électroniques? La GED permet-elle la gestion des commentaires? La GED propose-t-elle une fonction de non-répudiation relatives aux modifications effectuées au sein des documents électroniques?

